

SAINTE-MARIE-LA-MER











Éditorial page 3
ZOOM SUR LA PROXIMITÉ pages 4 / 5
■ Le budget prévisionnel pages 6 / 7
■ INFOS : Portage des repas à
domicile, Attention au frelon asiatiquepage 8
Programme des animations Avril /juin pages 9 / 10

■ Environnement, le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion page 11 Culture..... pages 12 / 13

Réunions de quartiers :

le bilan.....

.. pages 14 / 16

■ Programme Sport Santé..... ... pages 17 / 18

Etat civil..... .. page 19

Les News page 20

Numéros Utiles

SERVICES MUNICIPAUX

Ouvert du lundi au jeudi : 9h/12h 13h30/18h30 et le vendredi : 9h/12h - · Office du Tourisme 13h30/17h accueil@saintemarielamer.com

04 68 80 13 80 www.saintemarielamer.com

Mairie annexe (Oméga)

04 68 61 54 83 mairie.annexe@saintemarielamer.com technique@saintemarielamer.com

biblio@saintemarielamer.com 04 68 80 13 98

ij@saintemarielamer.com

04 68 80 13 86

04 68 80 51 02 info@portsaintemarie66.com www.portsaintemarie66.com

■ Directeur de la publication : Pierre ROIG

Publication: Mairie de Sainte-Marie-la Mer (66470)

Service des décès 06 12 36 96 24

· Police municipale 04 68 80 13 81 pm@saintemarielamer.com

Centre Omega (plage) tourisme@saintemarielamer.fr 04 68 80 14 00 www.saintemarielamer.fr

Services techniques

04 68 63 86 87

Végétaux et encombrants Téléphoner en mairie pour vous inscrire

06 33 72 67 03 Du lundi au samedi : 8h30/12h et 14h/17h. Dimanche: 8h30/12h

04 68 08 45 04 saintemarie@bebebiz.fr

ECOLES

04 68 80 14 04

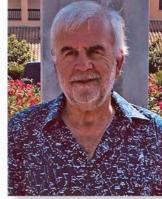
 École élémentaire Jules Ferry 04 68 80 13 87

SERVICES

- La Poste : Rue des Mimosas 04 68 80 47 80
- EDF: 0 800 123 333
- SAUR (Service des eaux): 04 68 84 08 66
- PMMCU Direction des collectes et valorisations des déchets : 04 68 08 63 40
- Collectes ordures ménagères : le mardi
- Tri sélectif: un jeudi sur deux
- un RDV peut être obtenu en mairie de S^{te} Marie en téléphonant à Canet: 04 68 73 63 10

Conception, Mise en page : Com'média - Tél. : 04 68 68 42 00

■ Contact : lelien@saintemarielamer.com



Chères Sainte-Marinoises, Chers Sainte-Marinois,

Ouelle chance nous avons de vivre dans un environnement de bord de mer où se croisent les facilités d'une petite ville et la liberté des grands espaces! Ce territoire chéri c'est un lien qui nous unit avec force car nous le contemplons, le parcourons, nous y rencontrons et finalement l'aimons comme un ami toujours fidèle, toujours présent.

Pour le préserver, l'embellir, le souci de la proximité et de l'écoute de chacun doit être sans cesse renouvelé.

En effet la commune constitue le premier niveau d'administration publique et le premier échelon de proximité auquel vous vous adressez pour répondre aux questions de chaque jour. Pour mettre en œuvre cette mission, nous vous rencontrons régulièrement. Durant l'année écoulée, je suis venu vers vous accompagné de nombreux élus dans le cadre des réunions de quartier. Ces réunions publiques étaient l'occasion de présenter les projets actuels et à venir dans chaque quartier et d'écouter les souhaits et les demandes des habitants. Les Sainte-Marinois ont pu obtenir des réponses à leurs questions sur de nombreux sujets : sécurité, aménagement, travaux...

C'est ainsi qu'inlassablement nous agissons pour un service public de proximité.

De nombreuses demandes et suggestions ont donc été concrétisées par de nouveaux travaux ou des opérations de mise en sécurité. Au quotidien, les agents municipaux assurent également des missions variées. Du conseil en urbanisme au ramassage des déchets verts vous découvrirez dans ce Lien la diversité des services qui vous accompagnent au quotidien.

Dans notre rôle d'élus de terrain, nous gérons les finances publiques. Je reste attaché au maintien de taux raisonnables et dans le même temps à la poursuite des investissements pour que notre commune poursuive son développement harmonieux. Dans ces pages, vous serez informés de la bonne tenue de notre budget. Et parce que la proximité cela signifie aussi se retrouver ensemble, la municipalité est très attentive à l'animation et à la vie du village.

En attendant l'été, vous trouverez dans ce Lien le programme des sorties et rendez-vous festifs qui égayeront notre printemps.

Toujours plus proche de vous.

Votre Maire,

Pierre Roig

Avec man dévancement







u'ils appartiennent au champ de l'urbanisme, de la sécurité ou d'autres secteurs, les services municipaux de proximité assurent les actions et conseils qui peuvent vous faciliter la vie.

COLLECTE DES VÉGÉTAUX Lorsque la mairie vous aura donné la

La collecte des végétaux se fait une fois par semaine.

Pour que vos végétaux soient débarrassés, il faut impérativement s'inscrire auprès de l'accueil de la Mairie.



Les végétaux devront alors être déposé la veille au soir du ramassage devant chez vous.

Il est important de connaître les consignes:

- Les branches recoupées à 1m50 et ligotées en fagots Le reste dans des sacs : pas de vrac
- Le volume total ne doit pas dépasser 2 m³

COLLECTE DES **ENCOMBRANTS**



La collecte des encombrants se fait une fois par mois. Comme pour les végétaux, l'inscription se fait auprès du service accueil de la mairie.

date, déposez seulement la veille au soir du ramassage les encombrants devant chez vous. Les gravats, déchets de chantier ou spéciaux (par exemple bouteilles de gaz ou pneus) ne seront pas collectés tout comme les encombrants dont une des mesures dépasse 2 mètres.

Contact: 04 68 80 13 80 Mail: accueil@saintemarielamer.com

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

En résumé, l'opération tranquillité vacances permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Celle-ci est assurée par la Police Municipale. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée et n'est plus limitée aux vacances d'été ou aux vacances scolaires.

Concrètement, les Policiers municipaux seront amenés à surveiller le domicile des vacanciers dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes. S'ils relèvent une entrée par effraction ou un cambriolage, les forces de l'ordre contactent alors l'occupant du logement pour lui signaler le problème au plus vite et lui permettre d'agir en conséquence : dépôt de plainte, signalement du sinistre à l'assureur, réparation des portes, serrures et/ou fenêtres, etc. Le cas échéant, les forces de l'ordre peuvent bien entendu interpeller un cambrioleur en flagrant délit d'effraction. Néanmoins, l'opération tranquillité vacances n'a pas vocation à assurer une surveillance constante du domicile des vacanciers.

Formulaire d'inscription

Les vacanciers peuvent remplir un formulaire qu'ils téléchargent sur le site de la commune et le déposent au bureau de la Police Municipale, ou tout simplement se présentent au bureau et effectueront l'inscription avec l'agent de Police Municipale.



✓ Retour au domicile et fin de l'opération

L'opération tranquillité vacances prend fin au retour des habitants à leur domicile. Il n'est pas possible d'y avoir recours pour le faire surveiller pendant les heures de travail par exemple. Si les vacanciers reviennent chez eux à la date indiquée lors de l'inscription, la surveillance prendra simplement fin comme prévu. En cas de retour anticipé, les habitants doivent le signaler à la Police Municipale sans attendre

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SÉNIOR

Les personnes âgées se révèlent très sensibles au sentiment d'insécurité. C'est pourquoi avec le souci constant de préserver la cohésion sociale et de garantir la sécurité « partout et pour tous » l'opération tranquillité séniors est en place sur l'ensemble de la commune.

Ce dispositif global est spécifiquement dédié à la préservation de la tranquillité des séniors.

Le recensement des personnes concernées

Le maire s'appuie sur le registre communal du « plan canicule », établi sur la base du volontariat et peut croiser les données avec d'autres registres existants tels que le fichier des listes électorales. le fichier des allocataires pour l'autonomie (APA).



Toute personne âgée isolée peut, sur la base du volontariat, se signaler au service de la Police Municipale ou télécharger le formulaire d'inscription sur le site de la commune. Une attention particulière leur sera apportée.

SERVICE URBANISME : CONSEIL ET RÉGLEMENTATION

Le service urbanisme de la commune s'occupe de toutes les questions liées au droit des sols eu au Plan Local d'Urbanisme. Il vous accompagne et vous conseille dans toutes vos démarches concernant vos projets d'aménagement, de construction ou de rénovation, une opération foncière, des formalités avant mutation (vente, succession, partage...) ou des renseignements concernant votre propriété, des travaux divers (clôtures, ravalement, réfection de toiture, coupes et abattages d'arbres...). Le service de l'urbanisme assure donc un rôle très important auprès du public par l'expertise technique et le soutien professionnel qu'il apporte à la réalisation de vos projets. Pour construire, transformer, rénover, ravaler, démolir... il faut donc se renseigner auprès de lui.

VOISINS VIGILANTS

Rejoignez vos voisins vigilants gratuitement. Actuellement plus de 40 voisins vigilants sur la commune, plusieurs référents par quartiers. Un système d'alertes par SMS (voisins/ mairie), annuaire des voisins, journal du quartier, petites annonces...

N'attendez plus et rejoignez vos voisins. https://www.voisinsvigilants.org

Les règles d'entretien de vos parcelles

■ DÉCLARATION DE BRÛLAGE DE VÉGÉTAUX DANS LES PO

L'emploi du feu pour brûler des végé pratique qui demande à être employée avec précaution dans nos régions où le risque d'incendie est important.



Cette pratique est réglementée dans notre département par un arrêté préfectoral: arrêté préfectoral n°2013238 0011 du 26 Aout 2013.

Cette réglementation demande, en dehors de la période stricte d'interdiction (période estivale), que toute opération de brûlage d'une ampleur significative fasse l'objet d'une déclaration.

gager des moyens sur un feu qui lui de brûlage en cours est encadrée..

Pour faire votre déclaration : https://www.autorisation-brulage66.

■ ENTRETIEN DE **PARCELLES**



Rappel des règles incombant aux particuliers concernant les plantations, l'élagage et l'abattage des arbres et haies, en bordure de propriété et du domaine public.

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécu-

Afin d'éviter des accidents, la comet à l'entretien des haies.

par le propriétaire et ne doivent en au-Public. (Article R 116-2-5° du Code de la

■ ENTRETIEN DE PARCELLE NON BÂTIE EN ZONE URBAINE



conséquences de la propagation d'un

À NOTER:

En cas de non-respect des règles de débroussaillage, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire de 5000 € si des dommages ont été causés par un incendie.



Le budget prévisionnel de la commune

e compte administratif de l'exercice 2018 a dégagé en fonctionnement un excédent de 1 1158 025,86 €. Cet excédent permet d'abonder la section de fonctionnement de 885 254,65 € et en investissement de 272 771.21 €

Le Budget prévisionnel 2019 s'élève en dépenses et recettes à 8 683 346,77 €.

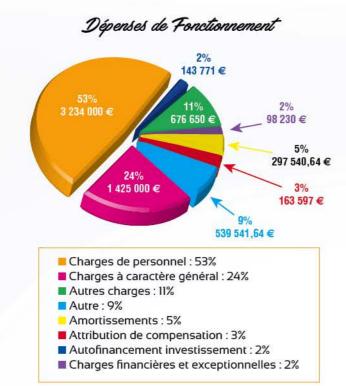
Fonctionnement

LES DÉPENSES : 6 216 017, 65 €

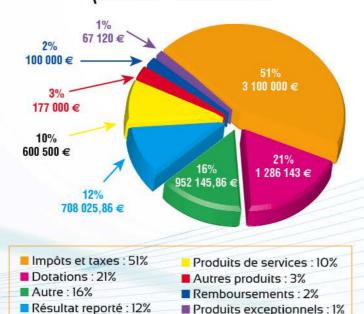
- les charges à caractère général (1 425 000 €) sont en baisse par rapport au budget 2018 malgré la hausse de certains postes comme l'eau, le gaz l'électricité...
- les charges de personnel (3 234 000 €) sont en hausse pour absorber le salaire de la nouvelle bibliothécaire, le remboursement à la Communauté Urbaine (PMM) des agents mis partiellement à notre disposition en 2018 et 2019, le retour d'un agent en disponibilité et un agent en renfort au camping.
- l'attribution de compensation due à PMM (163 597 €) enregistre cette année une variation mineure mais de façon conjoncturelle.
- les participations et subventions : ces articles regroupent les subventions aux associations (95 000 €), la participation à des organismes intercommunaux (100 000 €) et à des entités communales, CCAS, Culture et Animations, Jeunesse...
- la dette : les intérêts sont en baisse puisque la commune n'a pas fait d'emprunt pendant 3 ans. De plus, 321 000 € sont pris en fonctionnement pour couvrir le capital des emprunts que l'on retrouve en investissement.

LES RECETTES

- remboursement de services (cimetière, cantine, camping) pour 600 500 €
- produit fiscal : 2 735 000 €
- les taux n'augmentent pas en 2019. Malgré la pénalité d'insuffisance de logements sociaux (loi SRU) de 88 000 € en hausse de 30 000 € par rapport à 2018, le produit fiscal reste stable, ce qui prouve l'accroissement de nos bases et de leur évaluation.
- les dotations de l'Etat ne sont pas encore notifiées. Une estimation a donc été inscrite. A noter les compensations versées pour les suppressions de la taxe d'habitation et du foncier non bâti.



Recettes de Fonctionnement



- Taxe d'habitation 14 %

 Taxe d'habitation sur le bâti 19,97 %

 Taxe d'habitation sur le non bâti 28 %
- Pas de modification des taux des impôts locaux directs
- ◆ Produit fiscal attendu : 2 823 296 €

Investissement

LES DÉPENSES : 2 467 329,12 €

- le déficit reporté (257 881,88 €) est dû aux dépenses passées, supérieures aux recettes, déduction faites des restes à réaliser.
- le capital des emprunts pour 321 000 €
- les restes à réaliser de l'exercice 2018 (498 057,17 €) permettent la poursuite d'opérations déjà engagées l'an passé.
- les crédits nouveaux assurent la continuité de ces opérations, en particulier :

◆ l'espace Pabirans : 198 500 €

♦ la médiathèque : 350 000 €

• les aménagements pour les personnes à mobilité

réduite : 130 000 €

• l'aménagement du port : 50 000 €

Des inscriptions supplémentaires sont aussi prévues pour des opérations nouvelles :

boulodrome : 10 030 €

casiers du cimetière : 29 300 €

réfection du chemin de las clauses : 90 000 €

- déplacement d'ouvrage impasse du boulodrome : 70 800 €
- renforcement électrique le long du parking de la plage : 38 000 €
- travaux et achat de matériels à l'école primaire : 27850 €





LES RECETTES

- les diverses subventions pour la médiathèque ont été partiellement inscrites en attendant le montant définitif des travaux. Elles seront abondées dans une DM ultérieure.
- le FCTVA lié aux travaux effectués : 2 480 778 €
- le virement de la section de fonctionnement de 321 000 € auxquels s'ajoutent les 272 771,21 € de l'excédent 2018
- l'équilibre de cette section nécessite donc un emprunt de 800 000 € dont l'annuité sera inscrite en 2020. Au cours des prochaines années, certains emprunts seront achevés, ce qui aura un impact favorable sur la courbe de l'endettement.

Au final, le budget 2019 de la commune se veut à la fois réaliste pour améliorer les équipements de la commune et responsable dans la gestion des deniers publics.



Marie-France REVOL
Adjointe déléguée
aux Finances

6



Portage des repas à domicile



our poursuivre son action de développement des services, le S.I.S.T Perpignan-Méditerranée notre prestataire en restauration scolaire, propose à l'ensemble des communes adhérentes ou aux C.C.A.S, un repas complet livré chaque jour au domicile des personnes âgées.

Les repas proposés sont élaborés avec des produits issus de l'agriculture locale et contiennent au moins 20% de produits BIO.

Les bénéficiaires composent leur repas à l'aide des menus qui comportent systématiquement :

- 2 choix d'entrées
- 2 choix de plat principal
- 2 choix de garnitures
- 2 choix de fromage ou de produit laitier
- 2 choix de desserts

Ils peuvent ajouter en option : un potage, un pain de 100g ou un complément protidique pour le soir.

Des menus adaptés au régime prescrit sont proposés tel que : menu sans sel ajouté, menu mixé, menu haché, menu sans sucre ajouté.

Pour info, les tarifs du SIST PM concernant le portage sont :

- repas / 6.77€
- collation du soir : 2.60€ option potage : 0.26 € option pain: 0.32 €

Ces repas agrémentés de recettes gourmandes issues de notre territoire sont livrés tous les jours par les agents du S.I.S.T PM, formés au service des personnes âgées.



Pour des renseignements complémentaires vous pouvez joindre M. BELLOIS BRUNO (S.I.S.T PM) au: 04.68.08.11.94



Sabine PORTUS-DURAND

Attention au frelon asiatique

a présence du frelon asiatique à Sainte Marie la Mer est toujours un fléau d'actualité. Avec les beaux jours qui reviennent, il est fréquent de tomber sur cet insecte.











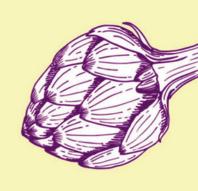
(jusqu'à 4 cm)

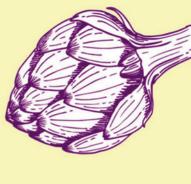
Si par hasard vous apercevez un nid de frelons le bon reflexe est de prévenir la police municipale. Nous avons la chance d'avoir à Sainte Marie la Mer un référent frelon délégué par le GDSA 66 (Groupement de défense sanitaire apicole). Il intervient également sur la récupération d'es-

Nos abeilles sont en danger alors même en cas de doute n'hésitez pas à appeler.

Contact Police Municipale: 09 64 13 63 67 / 06 08 31 76 23

Agenda







Plage L. Guibert. 9h30 -

Placette du Village - 18h Rifle du Conseil Municipal des Enfa

































JEUX DE SOCIÉ



CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES





Nettoyage intérieur de voitures organisé par la Junior Association devant le Point Jeunes de 9h à 12h. 5€

place region de la de la plage de la plage de la via sac, ateliers sur le la 16. h (tri sélectif,

Organisée par le Conseil Municipal des Enfants. Rdv 9H45 place Agora, s **OURNÉE « Z'HÉROS DÉCHET**

Ecole Jules Ferry 1. A partir de 16h. MARCHÉ AUX FLEURS

spectacle laser.
village. 21h30 - Gratuit

Théâtre « Le clan Culturel Oméga. des divorcées » Centr . 21h . 18€

ponibles. Tickets à retirer au centre culturel Oméga. A p. de 5 ans. 15H30 -2€. Film

NETTOYAGE DE VOITURES

PROJECTION CINÉMA

DIMANCHE 5

Terrain Saint-Exupéry venue number au village) Venue 20 à 12h30. Rens. 01 vente interdite. Rens. 06 20 45 59

DIMANCHE 16 JUIN SWING DE RUE

FETE DE L'ARTICHAUT

MARCHE SOLIDAIRE

d'un

LA MUSIQUE

CONCOURS DE PÉTANQUE

SWING DE RUE Place du Village de 14H30 à 17h30

le 16 à 15h30. Infos & billetterie 07 82 47 95 13.

et samedi 15 juin à 20h30,

JOURNÉE SENSIBILISATION

de 10h à 12h et de 13h

Port de Sainte 19h. Organisati Club et Sainte N 73 11 70 62

PORTES OUVERTES Club Tennis 06 14 39 82 76

Le parc Naturel Marin du Golfe du Lion

Environnement

🔪 🌈ous avez peut-être remarqué en bordure du rond-point de la route interplage un panneau indiquant : « Parc naturel marin du Golfe du Lion ». Après discussion, il s'avère que beaucoup de nos concitoyens ignorent de quoi il s'agit ou le confondent avec la réserve marine de Cerbère-Banyuls. Sainte Marie est partie prenante de cette structure en tant que commune littorale. Le parc borde 12 communes littorales.

ogic nature/ Golfe du Lion

Le parc a été créé en 2011 après trois années de concertation et une enquête publique. Il couvre 4000 km² d'espace marin, soit l'équivalent de la surface du département des Pyrénées-Orientales.

Son linéaire côtier est de 100 km, 65 km de côte sableuse et 35 km de côte rocheuse. Il s'étend du cap Leucate au nord à la limite des eaux sous juridiction française au sud (Cerbère).

Il s'étend en mer jusqu'à près de 70 km des côtes. (Vous allez me dire 100 x 70 = 7000 km2 et pas 4000 km2 ! Mais la côte n'est pas rectiligne!). La profondeur maximale est de plus de 1200m.

La gestion du parc est guidée par 8 orientations qui permettent la cohabitation de tous les usagers de la mer et de contribuer au développement durable des activités maritimes tout en préservant le patrimoine naturel. Le parc constitue un espace protégé mais pas un espace « sous cloche ».

Le Parc est financé par l'AFB (Agence Française de la Biodiversité). Il fonctionne grâce à du personnel administratif et technique. Ses bureaux se trouvent à Argeles sur Mer.

Le conseil de Gestion est l'organe de gouvernance du Parc naturel du Golfe du Lion.

II compte 60 membres:

- 14 représentent les organisations de professionnels
- 10 sont des personnalités qualifiées
- 7 représentent les usagers des loisirs
- 5 sont représentants de l'Etat
- 4 associations de protection de l'environnement sont représentées
- 2 représentants des espaces naturels protégés
- 18 collectivités territoriales (communes ou communautés de communes) ont chacune un représentant.

Vous pouvez participer en liqne à une enquête sur le

Cela vous prendra moins de 10 minutes

http://enquete.altimax.com

Cette enquête est importante pour aider le parc à optimiser ses actions de communication et de sensibilisation.



Le conseil émet des avis pour garantir la qualité environnementale des projets (exemple récent, les éoliennes en

Les « avis conformes » sont obligatoirement suivis par les autorités publiques en charge du dossier.

Il existe 9 parcs naturels marins en France, 6 en France métropolitaine et 3 en outre-mer. 2 en Méditerranée, le nôtre et celui du Cap Corse.





Syndicalisme agricole à Sainte Marie la Mer de la fin du XI X^{ene} au milieu du X X^{ene} siècle

es recherches historiques concernant un village sont parfois le fruit du hasard. Voici quelque temps, un de nos amis, touriste de la région parisienne Sabatier Daniel est venu nous rendre visite avec un cadeau : Le drapeau du Syndicat des ouvriers agricoles de Sainte Marie la Mer. Il avait découvert cette bannière dans la région parisienne.

La surprise passée, la curiosité éveillée par ce document historique nous a poussé à faire des recherches sur l'histoire récente de notre village.

> DESCRIPTION DU DRAPEAU

Ce drapeau est taillé dans un tissu de couleur rouge, il est bordé d'une frange de fils dorés. Il est de forme carrée d'un mètre de côté.

Il porte l'inscription : Syndicat des ouvriers agricoles Sainte Marie la Mer, cette inscription entoure le symbole des deux mains serrées, symbole utilisé le plus souvent par les organisations syndicales socialistes et communistes. Ce signe se retrouve parfois sur certains attributs maconniques.

Ce symbole de la révolution socialiste est surtout utilisé depuis la Commune de Paris de 1871, mais son existence est bien antérieure, ainsi en 1850 dans notre village, des drapeaux rouges sont déjà brandis dans les rues. Les deux mains serrées, brodées au fil doré, qui occupent le centre du drapeau représentent l'entraide et la concorde.

Ce témoignage du passé nous ramène à quelques cent ans en arrière.

> REGARD SUR LE RECENSEMENT DE 1906

Nous avons choisi de nous intéresser au recensement de cette année 1906, car les résultats concernant les habitants et leur village ne connaitront comme changements que ceux provoqués par la guerre de 14/18 qui enleva 36 hommes de la commune.

Cette période, début du XX° S. voit la naissance et le développement du syndicalisme agricole dans nos communes. En effet les premiers syndicats agricoles se forment dans les régions côtières en 1890. En 1898, les syndicats des ouvriers agricoles tentent de créer une fédération départementale, mais il faudra attendre 1900 pour que voie le jour la fédération régionale des travailleurs agricoles des Pyr. Or.

Dans notre village, à cette époque 74% de la population active vit de l'agriculture et les 26% restant sont des emplois induits générés par cette même agriculture. La majorité de cette population forme la base du prolétariat agricole. En effet mis à part quelques propriétaires aisés le reste de la population vit à la limite de la pauvreté et certains

connaissent vraiment la misère.

Le recensement de 1906 donne comme résultat final :

178 maisons, 194 ménages, 665 individus, 642 français, 23 étrangers, 29 des habitants résident dans les mas ou maisons hors agglomération et un couple avec un enfant sont réfugiés dans l'asile route de Villelongue.

Professions représentées :

- Propriétaires : 46
- Boulangers: 1+1 ouvrier
- Cultivateurs : 94
- Limonadiers: 3
- Agriculteur/ouvrier agricole: 4
- · Cafetier:1
- Brassier cultivateur: 4
- Sage Femme: 1
- Jardiniers: 6
- Couturières : 14
- Laboureur:1
 Repasseuse:1
- · Domestiques agriculteurs : 4
- Receveur des Postes : 1
- Bergers: 12
- Instituteurs et institutrices : 3
- Grangers: 5
- Instituteur retraité : 1
- Bourrelier : 1
- Courtiers: 2
- Marechal ferrant: 4
- Coiffeurs: 2
- Tondeurs : 2 (frères)



- Cantonnier: 1
- Voituriers: 2
- Garde Champêtre : 1
- Macons: 8 dont I limonadier
- Garde Particulier : 1
- Menuisiers : 5
- Gérante : 1
- Cordonnier : 1+1 apprenti
- Curé:1
- Bouchers: 2 couples avec leur épouse Plus I fille +1 parenté total 6
- Plus i fille +i parente total o
- Rentiers: 3 hommes et 4 femmes
- Epiciors : 2
- Epiciers: 2

Total professions : 251, 185 liées à l'agriculture et 66 autres.

> LE SYNDICALISME AGRICOLE À SAINTE MARIE LA MER

Une partie de notre étude a pu être réalisée grâce aux archives de Georges Barrau, maire de notre commune de Mai 1953 à Mars 1959. Comme nous l'avons écrit plus haut, le premier syndicat des Travailleurs Agricoles a été créé en 1893 à Perpignan. En 1900 il existe dans le département une « fédération des Travailleurs de la terre des PO. » L'année 1904 les grèves, déclenchées dans le milieu agricole, débouchent sur des victoires des grévistes, le patronat isolé doit rapidement céder. Ces grèves de 1904 seront suivies trois ans plus tard

par la révolte des vignerons. En 1907, notre village dont l'activité principale est la viticulture est partie prenante de cette révolte. Le conseil municipal dans sa séance du 12 Juin 1907 prend la délibération suivante : « Le Conseil Municipal vu la crise qui sévit dans nos contrées considérant que le pouvoir central n'a rien fait pour enrayer la fraude sur les vins, considérant que la misère est à nos portes que cet état des choses persiste toujours malgré les récriminations et protestations qu'on ne cesse de présenter sous toutes les formes et sans qu'elles aient pu aboutir.

Considérant au'il est dans l'obligation morale de se solidariser avec toutes les autres assemblées communales du Midi afin de mener à bien la campagne d'agitation toute pacifique qui se poursuit actuellement. Pour ces motifs les conseillers municipaux de la commune de Ste Marie réunis en session de Mai à la mairie décident à l'unanimité des présents de s'associer à la dite campagne viticole, de protester contre l'incurie des pouvoirs publics en donnant leur démission collective, se déclarant d'ores et déjà démissionnaires et prient Mr. Le Maire d'informer Mr. Le Préfet de cette décision tout en restant en fonction afin d'assurer les services publics et le maintien de l'ordre public jusqu'à décision de l'autorité suprême. »

Cette démission sera de courte durée puisque le 9 Aout 1907, le conseil municipal retire cette démission. La révolte a été courte, mais la lutte persiste.

Etat sanitaire de la commune :

Durant la guerre de 14/18 la majorité des hommes étant sous les drapeaux le combat syndical est oublié.

Mais dès la fin des hostilités les soldats de retour au pays retrouvent leurs difficultés et pour beaucoup des conditions de vie précaires : morts à la guerre, blessés, victimes de la grippe espagnole, en quatre ans le village a perdu 86 de ses habitants, soit 13% de sa population!

L'état avait été obligé de légiférer pour aider les plus défavorisés : ainsi dés 1908, le bureau d'assistance verse 25% d'une pension qui se monte à 180frs par an, par bénéficiaire, pour assister les vieillards infirmes et incurables privés de ressources et de plus de soixante-dix ans.

Cette pension de secours est instituée par la loi du 14 juillet 1905.

Le médecin exerçant dans la commune depuis 34 ans, le Docteur Soler « dont on n'a qu'à se louer des services qu'il rend à la classe ouvrière » doit avoir du travail et être mal payé en retour quand on sait qu'il a 61 patients qui bénéficient de l'assistance médicale gratuite.

Ces 61 personnes qui représentent 9% de la population du village donnent une idée de l'état sanitaire de la commune.

Le 19 dec. 1930 ce fut le docteur Yeretzian, dont les anciens Sainte Marinois se souviennent, qui fut nommé pour assurer le service d'assistance médicale gratuite.

Voici donc un des aspects de la vie de notre village jusqu'aux années 1950.



Lutte contre la pyrale à Sainte Marie au début du XXe en utilisant l'échaudeuse

Ces difficultés expliquent que certains Sainte Marinois aient fait preuve de combativité pour essayer d'atteindre un avenir meilleur. S'il est probable qu'avant 1922 existait un syndicat de travailleurs agricoles, il est avéré que lors des élections municipales de 1908 la « Liste Ouvrière. » qui se présentait obtint 42% des suffrages.

La fin du XIX° et le début du XX°S sont

Etat politique de la commune :

marqués en Salanque par l'opposition de deux groupes politiques : les Blancs et les Rouges. La Salangue est souvent désignée comme un « Bastion Royaliste » mais celui-ci n'arrive pas à faire oublier les souvenirs de la II° République : pour preuve les résultats d'élections municipales que nous venons de signaler. Le 1er Mai 1922, une grève agricole est décidée par les travailleurs syndiqués de Ste Marie devant le refus d'augmentation de salaire du patronat local. Grève sans histoire où cependant se manifestent une fois de plus « la faiblesse de la classe ouvrière et l'égoïsme forcené des employeurs que couvre l'autorité d'une gendarmerie mise au service des classes possédantes » Georges Barrau se trouve à la tête du mouvement revendicatif, il est nommé « Président de la grève ». G. Barrau avait alors vingt et un ans. Ce mouvement durera huit jours sans obtenir le moindre avantage. Nous avons là un exemple de l'apreté de la lutte des classes. Il faut garder en mémoire qu'à cette époque les travailleurs attendaient qu'un employeur les fasse travailler et l'embauche se faisait souvent au jour le

Il faudra que les ouvriers agricoles de Ste Marie attendent Mai 1936 et la victoire du Front Populaire pour connaître une amélioration de leur mode de vie.

Cette victoire motive et encourage la « Classe des ouvriers agricoles. » de Ste Marie qui s'organisent en syndicat affilié à la centrale syndicale CGT « Le syndicat local des travailleurs de la terre est né. » La création de ce syndicat a comme conséquence immédiate une augmentation du salaire des ouvriers « Il a suffi au patronat local d'apprendre les projets d'organisation syndicale de leurs ouvriers pour que

les salaires journaliers passent en deux

mois de 15 francs à 18 francs par jour pour atteindre le salaire de 20 francs jour. »

Mais les ouvriers sont obligés à poursuivre le combat, en effet le salaire départemental est fixé à 22 francs par jour. Il manque encore deux francs aux ouvriers de Ste Marie. Encouragés par les résultats d'augmentation de salaire obtenus grâce à leur syndicalisation, les ouvriers présentent deux autres revendications.

La première demande concerne une prime de 3 francs par jour pour les ouvriers agricoles qui manipulent des produits toxiques. La deuxième revendication concerne l'attribution d'habits de travail imperméables lorsque « la besogne des ouvriers s'accomplit sous la pluie ou dans l'eau comme c'est malheureusement fréquent dans notre région de Salanque. »

Ces revendications seront reprises dans la convention collective de l'union départementale.

Le salaire des ouvriers agricoles de Ste Marie la Mer sera enfin au niveau des autres travailleurs agricoles du département « une tradition aussi néfaste que stupide voulait que les ouvriers de la Salanque en dépit de leurs efforts dans l'exécution de travaux souvent pénibles et pour une même durée de travail fussent moins rémunérés que les ouvriers agricoles des Aspres. Cette différence atteignait souvent 2 à 5 francs par jour. »

En Mars 1937 la commission administrative de l'Union Fédérale des ouvriers agricoles décide d'organiser un meeting à Perpignan dans la cour de l'ancien hôpital. Ce rassemblement doit avoir lieu en Avril, les syndiqués de Ste Marie doivent y participer, mais « Le syndicat local ne possède pas de drapeau syndical. En accord avec tous les ouvriers du syndicat une collecte est organisée entre salariés et au jour du meeting le syndicat de Ste Marie peut sans aucune gêne manifester sa force et la démontrer, en assistant en masse à cette manifestation, drapeau rouge largement déployé. Pour la première fois dans les annales politiques et syndicales dans le village de Ste Marie la Mer le drapeau rouge des ouvriers a fait son apparition. »

Voici donc retrouvée l'histoire de ce drapeau, emblème rassembleur et revendicatif



Francis BRUNET
Conseiller municipal
Délégué à la culture

12

Réunions de quartiers

LE BILAN

n 2018, vos élus sont venus à votre rencontre pour échanger sur l'évolution de votre quartier. Au total, c'est 9 réunions de quartiers qui ont été organisées (une dernière au village doit encore être programmée) et ont regroupé 700 Sainte Marinois.

Sur la centaine de questions posées, 75 % ont été traitées et 15 % des doléances seront réalisées en 2019. 10 % des doléances nécessitant des travaux importants ont été soumis à l'arbitrage des élus.

Voici une liste non-exhaustive des réalisations à la suite des réunions de quartier.











Création d'un nouveau chemin piéton sécurisé vers la plage







Réunions de quartiers











Travaux de voirie

RIE COMMUNAUTAIRE PRO-

- Chemin Saint Michel
- Rue du 19 Mars

GRAMMÉS:

- Chemin de Canet
- Rue des Villas
- Rue des Ormes
- Parking école Maternelle
- Lavoir
- Eclairage du rond-point de la route inter plage

SUIVRONT:

- Rue des Pensées
- Rue des Jasmins
- Rue de l'Avenir
- Rue Mirabeau
- · Rue des Châtaigniers
- Rue des Maronniers
- Rue des Tilleuls
- Chemin de Claira

VOIRIE COMMUNALE:

· Chemin des Clauses

Kéunions de quartiers

















Création d'une passerelle pour accéder à l'espace nature et liberté depuis le lotissement des couleurs du sud





DE LA MUNICIPALITE POUR LE 21EME SEMESTRE 2019 POUR LES + DE 65 ANS **QUEL EST L'OBJECTF**

Le vieillissement représente une préoccupation grandissante pales face à l'évolution des besoins de cette population devient pour la municipalité et la préparation des institutions munici-

À l'heure actuelle, les différents diagnostics et sondages réalisés

auprès des + de 65 ans et des organismes agissant en faveur de Certaines thématiques apparaissent comme récurrentes, parmi ces derniers mettent en évidence des besoins.

celles-ci, on retrouve notamment les questions liées :

- à la lutte contre les premiers signes du vieillissement,
 - à la valorisation de l'autonomie;
 à la lutte contre l'isolement et la sédentarité,
- · au bien être physique, moral et préservation du capital santé au sein d'activités adaptées,

Ainsi ce sont les milieux de vie dans leur ensemble qu'il est nécessaire de repenser et d'adapter aux besoins des aînés.

La municipalité de Sainte Marie la Mer qui a mis en place en 9, et 10 octobre» tient, comme vous pouvez le constater sur les pages precedentes, à continuer et vous proposera de nouveaux ateliers au cours du 21ème semestre 2019. ces animations pour «vivre pleinement son âge» 2018 la «SEMAINE BLEUE des 8,

Réunion SECTEUR DES ÉCOLES

Contrôle de Vitesse - Avenue des Palmiers

Sécurisation de l'entrée des écoles



Josie ORIOL

SAINTE MARIE 0

tous les mercredis matin Contact: Sophie CATALA 0468801380

Brain Up S S

Joseph Sauvy RETRAITE SPORTIVE



École jules

du

Renseignements

et

e

mercredi de 9h00

046880

Etat civil



Ils nous ont

- Christian DULONG le 21 décembre à 49 ans
- Mireille BOUCQUEGNIAUX épouse BIDEL le 31 décembre à 87 ans
- Michelle HARDOUIN veuve LESCOT le 05 ianvier à 80 ans
- Sergio DALAMA HERMIDA le 12 janvier à 90 ans
- Jean JUPIN le 19 janvier à 82 ans
- Daniel LARIVIÈRE le 20 janvier à 82 ans
- Christian SEMLER le 24 janvier à 63 ans
- Jacques VASSEUR le 31 janvier à 79 ans
- Josiane GROSLEY épouse KAUFFMANN le 07 février à 67 ans
- Jacqueline GRANCLER épouse FORNARA le 25 février à 81 ans
- Huguette ARQUIER veuve ROIG le 05 mars à 92
- Cristina MARQUEZ CUETO épouse d'Eliseu PALAU le 14 mars à 52 ans
- Tino BERNARDINI le 15 mars à 9 mois
- Joseph MARTINEZ le 22 Mars à 71 ans
- Alain DEGUERVILLE le 25 Mars à 51 ans
- Père Jean LABADIE le 29 Mars à 89 ans
- Odette DESCAIRE épouse MARTINEZ le 28
- mars à 87 ans
- Egon SONDERGAARD le 06 avril à 86 ans

Les nouveaux petits Sainte-Marinois

- Nathan NOÉ CARTIGNY le 19 décembre chez Jordan NOÉ et Laetitia CARTIGNY
- Léo MESTRES le 11 janvier chez Yannick MESTRES et Valentine LANSKOY
- Margaux BRIAL le 22 janvier chez Rémy BRIAL et Estelle CASAROLI
- Charlie PICAMAL le 24 janvier chez Yann PICAMAL et Jessica PIRES
- Rose THÉMÉ VALETTE le 03 février chez Alain THÉMÉ ET Camille VALETTE
- Cloé RODRIGUES le 28 février chez Pedro RODRIGUES et Nilza CORTE REAL NOBRE
- Amélia LOPEZ le 29 Mars chez Samuel LOPEZ et Joëlle DA FONTE
- Gabriel AUGEN ROCHE le 04 avril chez Frédéric AUGEN et Carolan CHEVALLIER-ROCHE

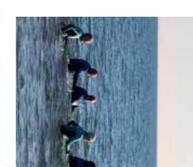




- Dominique MAINGAUD et Marie-Ange **GUTIERREZ** le OI mars
- Rachid BOUNECHADA et Josette DOUAUD le 20 mars
- Claire PARZYS et Maxime SCIMONE le 11 avril
- Mercédès RIERA et Frédéric CAPRON le 16 avril







mois de juin 2019 Tous les lundis écouverte Marche Côtière





Danse Découverte

du mois de juin 2019 Salle David Douillet Tous les jeudis

Jonathan JUAREZ et Aurore DERVAUX le 20 avril

Opposition

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

pas de texte transmis -

Camping Municipal

Mardi 2 avril 2019

Mémoire

évence

de 10h à 12h

Salle Marine

de l'association BRAIN UP. 2019. Places limitées, 10h00 seront ouvertes pour 12h00: animée Conférence: par

de la conférence,

ACHARD,

neuropsychologue

mémoire tout

Nutrition Santé

du 26 Avril au 21 juin 2019 Salle des Mariages, Pl. Mairie

Tous les Vendredis

de 14h30 à 16h30: Animé par l'association Vivre ensemble en Sa-

lanque. Places limitées, gratuit et sur inscription

Informatique 15 mai au 12 juin 2019 Tous les Mercredis Payant et sur inscription,

Les *News*de la commune



ravaux:

La réfection de l'avenue des Fenouillèdes est terminée depuis la fin du mois de Mars. C'est l'entreprise Eurovia qui a réalisé la surface de roulement ainsi que les travaux d'évacuations des eaux de pluie.

Deux points de conteneurs enterrés ont été installés au mois de Mars. Un, sur le parking face à l'Oméga et un second à l'angle de la rue des Tamarins vers le port.



onsieur le Maire, accompagné d'Edmond Jorda, a reçu des mains du président de l'association des Maires, Guy ILARY une médaille pour son engagement d'élu à Sainte Marie la Mer depuis 1971 soit 49 ans : 1 mandat de conseiller municipal, 1 mandat d'adjoint au maire et 6 mandats de maire.



1

pans le cadre de la revitalisation du cœur de ville, les élus ont décidé de reconduire l'opération « façade ».

Cette démarche vise à subventionner la rénovation des façades des bâtiments situées dans le centre historique. Ce programme s'insère dans le cadre de l'Agenda 21 communal et de son plan d'action, en particulier la valorisation de l'architecture locale. Le chargé de mission Agenda 21 se tient à votre disposition pour tous renseignements en mairie et établir avec vous votre dossier.



À vos agendas!



Rendez-vous
le mercredi
ler Mai pour la
26ème Fête de
l'Artichaut
en Front de Mer
de 8h à 18h.

a municipalité, avec l'aide de la Fédération Française de la Retraite Sportive et son Comité départemental des PO, organise une matinée découverte d'activités physiques pour les personnes de plus de 50 ans. Au programme de cette matinée : échauffement en musique, swing golf, Disc Golf, tests animés... Cet événement sportif et convivial rentre dans la politique communale pour les Seniors. C'est une porte ouverte pour tous les retraités voulant commencer une activité physique et sportive adaptée.



